

RF
Sous-Préfecture de GOURDON (LOT)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 17/04/2023
046-214602096-20230414-DE_2023_014-DE

République française

Département du Lot

COMMUNE DE NADAILLAC DE ROUGE

Séance du 14 avril 2023 18 heures 30



Membres en exercice :

11

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis CHASTRUSSE

Date de la convocation: 27/03/2023

Présents : 10

Votants: 11

Présents : Francis CHASTRUSSE, Didier LAJUGIE, Jean-Jacques LAJUGIE, Nathalie LEYDIS, Stéphane PRUNIERE, Christine BOSREDON, Florence LAFAGE, Agnès LEBRUN REDOULOUX, Tatiana MIERMON, Jean-Marc PARJADIS

Représentés: Agnès EHRENFELD par Francis CHASTRUSSE

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Tatiana MIERMON

Objet: Budget de l'exercice 2023 – Principal. - DE_2023_014

Monsieur le Maire donne lecture du budget primitif

Le budget mis au vote est adopté par le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés pour :

La section de fonctionnement

– En dépenses : 213 470.81
– En recettes : 213 470.81

La section d'investissement

– En dépenses : 159 572.89
– En recettes : 159 572.89

Pour un total de :

– En dépenses : 373 043.70
– En recettes : 373 043.70

Pour Copie conforme à l'original

Acte Rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 17/04/2023
et publié le 17/03/2023
Le Maire, Francis CHASTRUSSE



A Nadaillac de Rouge,
Les jour, mois et an ci-dessus
Le Maire

Francis CHASTRUSSE

